

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-671633

H 201030261

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 1025	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	Autre :	Sehini Abdellah 204701
Nom & Prénom : Sehini Abdellah			
Date de naissance : Flahi Falle			
Adresse : Tél. : 0661564793 Total des frais engagés : 610			
Cadre réservé au Médecin Dr. ASMOOUN Ahmed Spécialiste des Radios à l'Air Maroc Diplômé à l'Institut Pasteur d'Endocrinologie à Paris, France. Place de la République, 10ème arrondissement, Paris 75010 France Khouribga, Casablanca, Maroc Téléphone : +212 524 154 50 / 51			
Cachet du médecin : BEN SALIMA Zoubida Age:			
Date de consultation : Nom et prénom du malade : Ben Salima Zoubida			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : jaunes taches sur la peau			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'até médico conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles. Fait à : 02/01/2012 Le : 02/01/2012			
Signature de l'adhérent(e) : SA			

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21-12-21	g	1	100000	INP: 101910191019 Dr. ASMA Spécialiste en Art Digestif et d'Endocrinologie Place de la 100ème Division Bd. Khouribga 102-103 Téléphone: 02-35-10-12-12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. HIND ALATAWA ANATOMO-CYTOSURGISTE Centre de Pathologie IBDOPHA Bd. Abdelmoumen 102-35-10-12-12 Casablanca 102-35-10-12-12	31-12-21	240.000

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE DE PATHOLOGIE IBDOPHA ANATOMO-CYTOSURGISTE Centre de Pathologie IBDOPHA Bd. Abdelmoumen 102-35-10-12-12 Casablanca 102-35-10-12-12	30/12/21		400.000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Dr ASMOOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmorroides, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

إخلاصي في أمراض الجهاز الهضمي

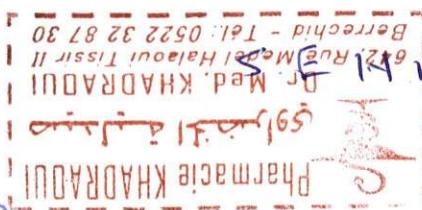
جراحة المخرج والبواسير

داخلي سابق بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابق بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : 31-12-21 الدار البيضاء في :



- Dr ASMOOUN Ahmed

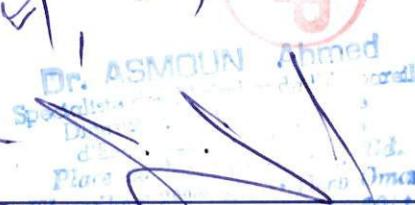
2495

- Tributine

8405

- Nuvax

24000



LOT : 2278
UT AV : 07-25
P.P.V : 24 DH 50



8 032578 475197

Lot: 210764

A consommer

avant le: 10/2024

PPC: 84,00 DH



Casablanca, le : 31.12.21 الدار البيضاء، في :

BEN SALMINA Zouibia

Epigastrium

Finswiss du mal

Fruste normale

Biopsie antral

una Vom + HP

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
Dr. Hind ALATAWNA
ANATOMO-CYTOPATHOLOGISTE
17 Louvre Centre RDC Angle
Bd. Abdelmoumen et Bachir Laalaj
Casablanca - Tel: 0522 23 37 50

Dr. ASMOUN
8, Bd. Khouribga

Dr ASMOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmorroides, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex. ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج والبواسر

داخلي سابقًا بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابقًا بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : الدار البيضاء في :

SE HAizi 2011

Douleur abdominale
qui domine sur la partie droite
et qui gaitri
fistule sur le derrière l'anus
normal

TM abdominal

Dr. ASMOUN Ahmed
Specialiste des maladies de l'appareil digestif
Diplome d'Etat de Médecine
Professeur à la Faculté de Médecine de Casablanca



CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ZOHR

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR

مركز تشريح الخلايا والأنسجة ابن زهر

Dr. Hind ALATAWNA

REÇU LE : 03/01/2022
EDITE LE : 05/01/2022

NOM & PRENOM : BENSALMIA ZOUBIDA
PRESCRIPTEUR : ASMOUN A
Age : 65 ANS
N/REF : H20103024

Nature du prélèvement : Biopsie antrale

Renseignements cliniques : Epigastralgies

COMPTE RENDU

Reçu un fragment biopsique d'une muqueuse de type antral, mesurant 0,3cm de grand axe. Il est inclus en totalité et examiné sur des niveaux de coupe étagés.

Le volume glandulaire global semble conservé.

Les structures épithéliales de surface et glandulaires sont partout normosécrétantes et bien différenciées, sans lésion dysplasique ou métaplasique.

Le chorion fibreux abrite un infiltrat inflammatoire d'intensité minime, polymorphe, composé essentiellement de lymphocytes et de plasmocytes.

La coloration du Giemsa montre l'absence d'HP au sein du film muqueux de surface et dans le fond des cryptes.

CONCLUSION :

Gastrite chronique antrale minime, non atrophique, non active, sans dysplasie ni métaplasie avec HP non vue.

Signé : Dr. Hind ALATAWNA

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
Dr. Hind ALATAWNA
ANATOMO-CYTOPATHOLOGISTE
17 Louvre Centre RDC Angle
Bd. Abdellatif Benjelloun et Bachir Laalaj
Casablanca - Tel: 05 22 23 37 50

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR

Casa le 03/01/2022

FACTURE N°22/0008

NOM ET PRENOM : BENSALMIA ZOUBIDA

Nature du prélèvement : Biopsie antrale

Date du prélèvement : 03/01/2022

Montant de : 400DHs.

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre cents dirhams.

Signé :

L'CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
Dr. Hind ALATAWNA
ANATOMO-CYTOPATHOLOGISTE
17 Louvre Centre RDC Angle
Bd. Abdelmoumen et Bachir Laalai
Casablanca - Tél: 05 22 23 37 44

Patente N° 34708372 ICE :001864938000053 INPE :091151944

IF : 40479364